



20 avril 2017

Financement de la construction de logements locatifs

L'honorable monsieur Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, tenait une conférence de presse ce 20 avril, à Montréal. C'est au cours de celle-ci qu'il a lancé l'initiative *Financement de la construction de logements locatifs* qui fournira 2,5 milliards de dollars en prêts à faible coût pour appuyer la construction de logements locatifs. L'objectif est d'atténuer les pressions sur les marchés locatifs ayant de faibles taux d'inoccupation et des loyers élevés. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale sur le logement et s'ajoute aux engagements annoncés dans le budget de 2017.

Les demandes de prêts sont à la disposition des municipalités, des promoteurs et des constructeurs du secteur privé, ainsi qu'aux organismes de logement sans but lucratif. Les projets devront respecter quatre critères, soit être financièrement viables, être abordables en consacrant, entre autres, au moins 20 % des projets à des logements abordables, être efficaces d'un point de vue énergétique, et avoir un minimum de 10 % des logements qui répondent ou dépassent les normes d'accessibilité de la municipalité, de la province ou du territoire.

Pour davantage d'informations, vous pouvez vous rendre à [cette adresse](#).